



Section FO-DGFIP de la MARNE
Secrétaire Départementale : Christelle
HANTISSE
TEL : 03.26.58.76.55
mel : fo.drifip51@dgfip.finances.gouv.fr
Site : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/051/>

CTL DU 01 DECEMBRE 2015

CTL DU MATIN :

PONTS NATURELS 2016 :

La Direction proposait 2 dates sur les 3 : les 06/05 et 15/07, finalement en 2016 les services seront fermés le Vendredi 06 MAI, le Vendredi 15 JUILLET et le Lundi 31 OCTOBRE.

[Vos représentants ont voté pour](#), car même si nous devons financer par deux jours de congés ces ponts naturels il n'en demeure pas moins que la fermeture des services arrange une majorité d'agents.

SUPPRESSION DE L'ANTENNE DU PCE DE CHALONS : Date d'effet 01/09/2016

Prétextant une amélioration des conditions d'exercice du management et du pilotage du service, un souci d'amélioration de la programmation des contrôles et la création sur EPERNAY d'un site dédié au contrôle regroupant le Pôle Contrôle des Professionnels (PCP) et le Pôle Contrôle des Revenus du Patrimoine (PCRP), la direction supprime l'antenne du PCE de CHALONS : l'intégralité des emplois de l'antenne va être transférée au PCE d'EPERNAY soit 2 cadre A et 1 cadre B.

FO a interrogé la direction à propos de la possibilité laissée aux collègues concernés de suivre la mission mais de rester détachés sur CHALONS ; cette possibilité était prévue dans les documents de travail qui nous ont été donnés mais totalement occultée dans les débats : comme pour les collègues des PCRP, les collègues qui le souhaitent pourront donc continuer leur mission sur CHALONS pour une durée maximale de 4 ans avec l'obligation de faire une demande de mutation nationale pour EPERNAY, ce choix n'est pas sans conséquence pour leur avenir !

Par contre les agents qui veulent suivre leur mission ne percevront pas la prime de restructuration, la suppression de l'antenne n'est pas une restructuration : c'est le deuxième effet K.....

Sachez toutefois que les modalités d'attribution de la prime de restructuration font l'objet de discussions au niveau national ...

[Vos représentants ont voté contre](#), la direction a notamment invoqué le transfert de deux emplois du PCE vers le PCRP pour justifier la suppression de l'antenne ; il aurait été plus simple de créer deux emplois au PCRP et de maintenir l'antenne de CHALONS !!!

GESTION DE LA CAISSE COMMUNE D'EPERNAY et de REIMS : Date d'effet 01/01/2016

Les protocoles nous ont été présenté :

EPERNAY : gestion de la caisse commune par la Trésorerie EPERNAY MUNICIPALE éventuellement aidée par la Trésorerie Hospitalière en cas de problème ; malgré une charge de travail supplémentaire la Trésorerie EPERNAY MUNICIPALE n'aura pas d'augmentation de ses moyens. M EFFA a précisé que s'il y avait des problèmes la direction ajustera .

REIMS : une réunion est prévue le 04/12 pour finaliser l'organisation.

La caisse sera tenue par le SIP REIMS EST, la charge de l'accueil sera répartie en fonction de ce nouveau paramètre.

Vos représentants se sont abstenus, la mise en place est à surveiller.

POINT D'ETAPE SUR LE BUDGET :

L'augmentation de certaines dépenses (affranchissement, impression et frais de déplacement) entraîne une augmentation du budget de 13 % et impactera le budget 2016 par un report de dépenses . La situation financière du département risque de devenir difficile car les budgets de fonctionnement de la DGFIP vont encore être réduit pour 2016 !!!

CTL DE L'APRES-MIDI :POINT SUR LA REFORME TERRITORIALE :

Pour la MARNE, 6 emplois sont concernés : 2 cadres B du CBR , 2 cadres B et 2 cadres C de la Paierie Régionale.Ce sont donc 6 emplois qui vont être redéployés à STRASBOURG.

Les agents concernés ne bénéficient d'aucune priorité pour suivre leur emploi, ils n'ont pas à faire de demande de mutation nationale et bénéficient du maintien dans leur commune d'affectation locale.

A ce stade, la seule certitude c'est que la Paierie Régionale sera à STRASBOURG ; la période transitoire pour le transfert des missions concernées durera du 01/01/2016 au 31/08/2016.

Vos représentants ont voté contre : la réforme territoriale comprend intrinsèquement les éléments de déstabilisation de nos services et de nos missions ainsi que les germes d'une ultra-modularité des services de l'ETAT

Prochain CTL le 17/12/2015 : Suppressions d'emplois

Vos élus en CTL :

Titulaires : Christelle HANTISSE
Catherine LADIRAY

Suppléants : Simon BUR
Sylvain COMMENCAIS